



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

football professionnel

Question écrite n° 74800

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des sports sur la stratégie contestée mise en oeuvre par l'entraîneur de l'équipe de France de football à la veille de la coupe du monde qui se déroulera cet été en Afrique du sud. De match en match, qu'il s'agisse de leur qualification ou de leur préparation, les bleus semblent de plus en plus en difficulté, bien qu'ils soient parmi les meilleurs dans tous les clubs d'Europe où ils jouent. Alors que la stratégie des dirigeants de l'Olympique lyonnais a porté ses fruits cette semaine face à Madrid, il souhaite savoir s'il compte intervenir auprès de la fédération française de football afin que le football français se modernise.

Texte de la réponse

L'analyse objective des résultats de l'équipe de France de football depuis la nomination de Raymond Domenech en juillet 2004 comme sélectionneur ne permet pas de dire, malgré l'échec de l'Euro 2008, que ce dernier n'a pas atteint les objectifs de performance qui lui étaient attribués : l'équipe de France a été vice-championne du monde en 2006 et s'est qualifiée pour la Coupe du monde qui va se dérouler en juin 2010 en Afrique du Sud. Le ratio victoires/défaites pour la qualification à la Coupe du monde 2010 est comparable à celui réalisé dans les précédentes campagnes de qualification de l'équipe de France. Cependant, consciente de l'image troublée que donne l'équipe de France de football, les interrogations du public sur son fonctionnement et la question récurrente du remplacement de son sélectionneur, la secrétaire d'État chargée des sports a reçu le 21 janvier dernier M. Jean-Pierre Escalettes, président de la Fédération française de football, et son directeur technique national, Gérard Houllier, pour évoquer avec eux cette situation. À moins de trois mois de la Coupe du monde 2010, il convient en effet de faire en sorte que les joueurs préparent le Mondial dans un climat de sérénité.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74800

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3272

Réponse publiée le : 11 mai 2010, page 5386